



Lettre d'information des mois de Juillet et Août

Mairie



Adressage : c'est fini !

L'ensemble des courriers pour signifier aux habitants les changements d'adresse a été distribué ! Un grand merci aux services de la commune, mobilisés sur cette mission de longue haleine.

Toutes les adresses sont désormais consultables sur le site [Base Adresse Nationale](#). Si vous constatez une erreur sur votre adresse (incohérence, mauvaise localisation, etc) [contactez la mairie](#).


Il est maintenant essentiel d'afficher votre numéro sur votre habitation, selon le format prévu par arrêté municipal, ET sur votre boîte aux lettres et de procéder à l'ensemble des modifications administratives. Pour déclarer vos nouvelles coordonnées, **simultanément** auprès de plusieurs services de l'administration et certains organismes privés, [un seul site](#). Pensez aussi à la [redevance des ordures ménagères](#), vos fournisseurs d'énergie, votre ligne téléphonique, votre employeur, votre banque et bien sûr vos proches !

RÈGLEMENTATION SUR LA DIVAGATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES



Selon l'article L. 211-23 du Code rural et de la pêche maritime, l'article L. 420-3 du code de l'environnement, l'article 99-6 du règlement sanitaire départemental, l'article 1243 du code civil, l'article R412-44 du code de la route ou même l'article R622-2 du code pénal et les articles L.2212-1 et L. 2212-2 du Code général des collectivités territoriales...

**PAS ENVIE DE LIRE ? Évidemment, c'est trop long !
On comprend ! Alors, on l'a fait pour vous !
En résumé :**

ICI :  **sur TOUT le territoire de la commune, depuis 1992**

vosre CHIEN DOIT ÊTRE TENU EN LAISSE



 **pour sa sécurité et celle des autres !**

 **LANS-EN-VERCORS**

Divagation et déjections canines

En cette période estivale, où il est très agréable de se promener avec son chien, gardez en mémoire ces deux règles simples :

- votre chien doit **TOUJOURS** être tenu en laisse
- vous devez ramasser les déjections canines de votre chien.

Des petits sacs sont mis à dispositions devant le Cairn, à côté de l'Office de Tourisme et sur la Voie du Tram, et si vous avez le vôtre c'est encore mieux !

Maintenant que vous savez tout, vous pouvez faire gambader votre chien en toute tranquillité !

Enfance - Jeunesse

Programme des vacances à l'accueil de loisirs "La Passerelle"

Au rythme des vacances, les enfants voyageront d'univers en univers !

Au programme de l'été : l'océan, les fées, le far-west, la ferme, l'air, voyage dans le temps, les métiers et la vie en rose. Les détails des programmes et des menus sont à retrouver sur le [site internet de la mairie](#).



Les Ptites Canailles

Petites et moyennes sections

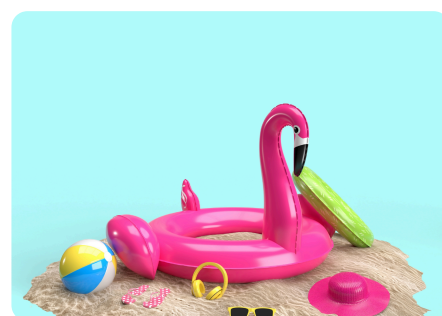
[programme complet](#)



Les Galoupiots

Grandes sections et CP

[programme complet](#)



Les Baroudeurs

CE1, CE2, CM1 et CM2

[programme complet](#)

Environnement

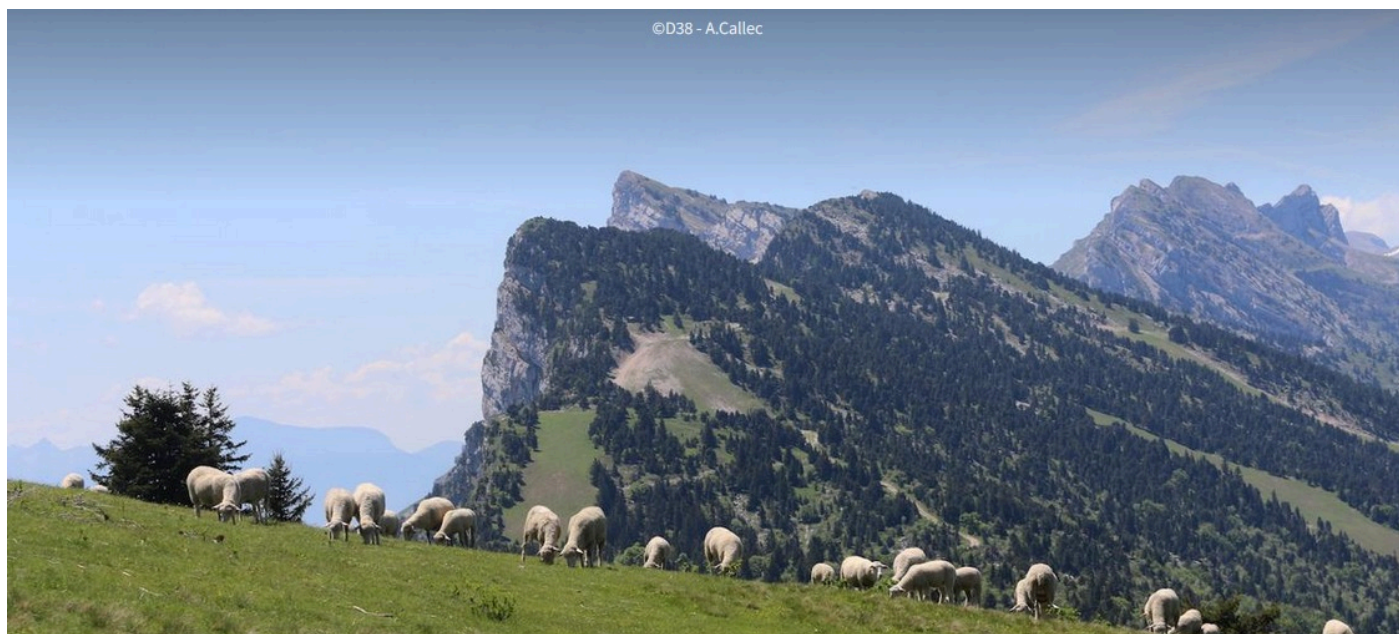
À l'approche d'un troupeau, adoptez les bons comportements !

Randonneurs, vététistes, au cours de vos promenades vous pouvez rencontrer des chiens de protection des troupeaux, l'occasion de rappeler les bons gestes à adopter à l'approche d'un troupeau :

- Si vous croisez un troupeau, **contournez-le largement** pour ne pas perturber les animaux. Quittez le sentier si besoin.
- Il est normal que le troupeau et les chiens soient sortis du parc le matin et le soir. **La bergère est avec eux** pour les faire paître de la bonne herbe fraîche.
- **Attention aux comportements qui vous semblent anodins** (tenter de nourrir, caresser, prendre en photo un chien de protection, un mouton, un agneau...) : les chiens de protection peuvent les interpréter comme une agression !
- Face à un chien de protection, **adoptez un comportement calme et passif** pour le rassurer. Si vous êtes impressionné, faites lentement demi-tour.
- Si vous êtes accompagné de votre chien, **tenez-le en laisse** : vous éviterez qu'il ne déclenche, à l'approche du troupeau, une intervention dissuasive des chiens de protection. **Ne le prenez pas dans vos bras**. En cas de conflit, lâchez la laisse.
- Si vous êtes muni de **bâtons de randonnée**, ne menacez pas les chiens et gardez-les la **pointe vers le bas**, contre vous.
- Si vous êtes à **vélo**, **il est préférable d'en descendre** et de marcher à côté.
- **Dans tous les cas, arrêtez-vous** : cela permet aux chiens de protection de vous identifier.

L'irruption de tout élément étranger au troupeau (chien non tenu en laisse, promeneur, VTT...) peut perturber la bonne marche du troupeau et le travail du berger : elle met le chien de protection en alerte. À votre approche, le chien de protection vient vous flairer pour vous identifier. Après quoi, il regagne son troupeau. Parfois, il peut tenter de vous intimider en aboyant.

Source : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes





Feux de forêt : ayons les bons réflexes

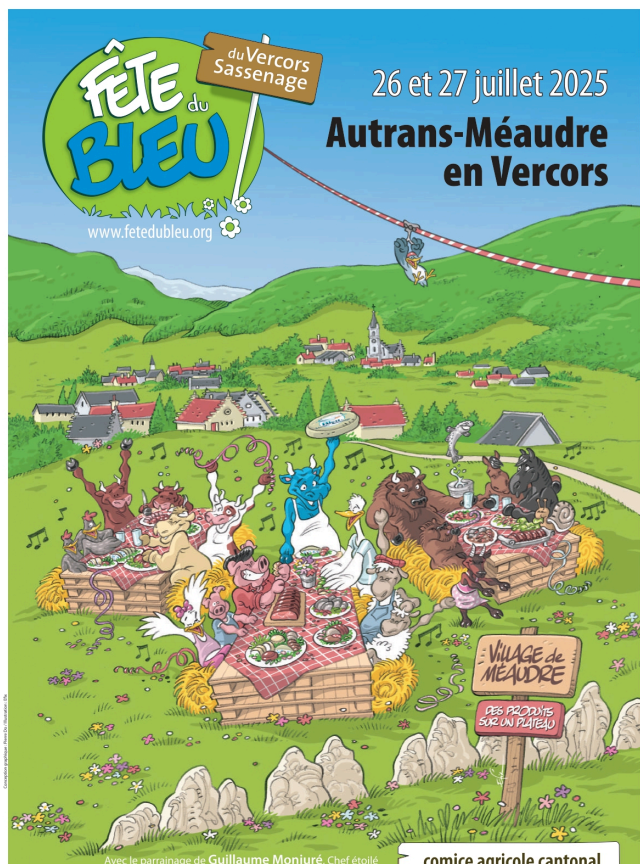
En adoptant les bons comportements, il est possible d'éviter les départs de feux, de se protéger et de préserver l'environnement. Suivez pas à pas ces recommandations.

9 feux sur 10 sont d'origine humaine.

Avec le changement climatique, le risque d'incendie s'intensifie dans les zones historiques et s'étend dans de nouveaux territoires. Chaque territoire est désormais concerné par le risque d'incendie.

La Météo des forêts est un outil visant à informer sur le niveau de danger de feux de forêt et de végétation sur chaque département de l'Hexagone et de la Corse. Elle est disponible sur [le site](#) et l'application mobile de Météo-France.

Évènements



Fête du Bleu à Autrans-Méaudre en Vercors

Une fête enjouée et familiale dans le Parc naturel régional du Vercors et au milieu d'animaux de la ferme ! La Fête du Bleu revient pour sa **23e édition à Méaudre**, dans la commune d'Autrans-Méaudre en Vercors, le **dernier week-end de juillet**. Autour de l'AOP Bleu du Vercors-Sassenage, c'est tout un territoire, son agriculture, ses savoir-faire et ses saveurs qui seront célébrés. Grande fête agricole avec le Comice des Quatre-Montagnes, la Fête du Bleu est aussi un événement gourmand incontournable. Cette année, elle mettra particulièrement à l'honneur les bons produits du Vercors : dégustations, démonstrations, échanges avec les producteurs et rencontre avec un parrain très spécial : Guillaume Monjuré !

LES CONCERTS DE L'ÉTÉ PLACE DE LA MAIRIE



18H

14 JUILLET
BAL POP AVEC DOMI'SHOW



20H **LES MARCHÉS NOCTURNES**

17 JUILLET
CLINK

24 JUILLET
JEANNE CALAMITY



31 JUILLET
BLACKSTAGE

7 AOÛT
LES CREATLES



14 AOÛT
BACANA

21 AOÛT
TRIO KINKIN



Le programme estival de l'OTI Vercors

Mercredi 9 juillet - Autrans, parc Madeleine Durand - Soirée de lancement de saison

Tous les jeudis, du 17 juillet au 14 août – 19h - 22h, Place de la Mairie : Marchés Nocturnes

Tous les lundis, du 22 juillet au 19 août – spectacles : cirque, magie, impro, contes, il y en aura pour tous les goûts. Sans oublier la Soirée des étoiles, le lundi 11 août, consacrée à l'observation du ciel avec barbecue et retraite aux lampions.

30 juillet - Montagnes de Lans : Vercors Family Games, des défis et activités à relever en famille pour un moment de sport et de cohésion, dans la bonne humeur.

12 août - jardin des Lauzes : Jeux Boom et Goûter, un temps d'animation dédié aux enfants avec jeux collaboratifs, mascotte et mini-disco !

Mais aussi... De la sarbacane, des visites guidées du village, des jeux de piste, des activités manuelles en tout genre et plein d'autres surprises !



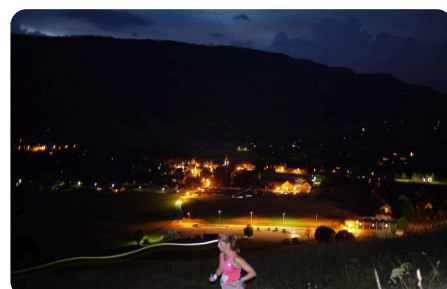
Fête du foin

13 juillet - Domaine de l'aigle
Récolte des foins avec différentes démonstrations



Fête nationale

14 juillet - place de la mairie
Bal populaire suivi du feu d'artifice



T'es pas Cap

18 juillet - place de la mairie
Une course 100% nature, ludique et gourmande



Fête des alpages

10 août - Ramées et village



Fête de la moisson

24 août - Les Bernards



Forum intercommunal

30 août - St Nizier du Moucherotte
Rencontres et inscriptions auprès des associations présentes

À NOTER DANS VOS AGENDAS



Les animations de l'OTI



Les spectacles du Cairn

Agenda municipal

Conseil municipal d'urbanisme - 7 juillet et 11 août

Conseil Municipal - Salle St Donat - 8 et 29 juillet - 20h

Commémoration du 31 juillet - Stèle du Chemin des fusillés - 18h

[Cliquez ici pour consulter les offres
d'emploi de la commune](#)

Le bulletin municipal a été distribué dans les boîtes aux lettres entre le 3 et le 8 juin,
si vous ne l'avez pas reçu, merci de vous signaler en mairie.
Vous pouvez également le récupérer en distribution libre à l'accueil de la mairie,
à l'office de tourisme et au Cairn.



Mairie de Lans-en-Vercors

1 place de la mairie, 38250, Lans-en-Vercors

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL | default : "mairie@lansenvercors.fr" }}

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

